



# Commune d'Ecaussinnes

## Opération de

## Développement Rural

## Bilan du PCDR



**Version finale de mars 2021**

**(intégration des avis de la CLDR du 23/02/21)**

## Introduction

Le PCDR d'Ecaussinnes, approuvé en 2011 par le Gouvernement wallon, arrivera en fin de validité le 10 février 2021.

La Commune a par ailleurs marqué officiellement sa volonté d'enclencher une nouvelle opération de développement rural dès 2021.

Pour ce faire, un bilan approfondi du PCDR a été prévu dans le programme 2020 de la CLDR. Ce bilan est par ailleurs obligatoire pour l'enclenchement d'une nouvelle opération et devra figurer dans le prochain PCDR.

Le bilan du PCDR 2011-2021 a été réalisé en plusieurs étapes :

- Dans un premier temps, avec l'aide de la FRW, la Commune a dressé un bilan "factuel" du PCDR :
  - Projets réalisés / en cours / abandonnés (et justification)
  - Initiatives nouvelles
  - Nombre de dossiers de convention développement rural introduit
  - Fréquentation de la CLDR et de ses GT.
  - Démarches de communication





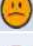





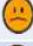
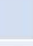
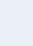


Ce bilan a été présenté à la CLDR le 19 mai 2020 (présentation en ligne au vu de la crise COVID)

- Ensuite, toujours en raison de la crise sanitaire, la CLDR a été invitée à réaliser un travail individuel à distance. 16 membres de la CLDR y ont répondu.
- Sur base du travail individuel des membres, une réflexion s'est tenue lors de la séance plénière du 15 septembre 2020. Celle-ci a permis de dégager un avis collectif de la CLDR sur les enseignements à tirer de cette première ODR.
- Enfin, une dernière étape de ce bilan a été consacrée à une lecture de l'état du territoire en fin de PCDR au regard des objectifs du développement durable. Ce travail a eu lieu lors de la CLDR du 23/02/21

# I. La contribution aux objectifs de la stratégie de développement

La CLDR a été amenée à donner sa perception de la manière dans la mise en oeuvre du PCDR a contribué aux objectifs de la stratégie de développement

Le tableau ci-dessous résume la perception de la CLDR:

| 3 DEFIS  | 15 objectifs  | Tendance travail individuel   |   |  |
|--|---|---|---|--|
| <b>1. Parions qu'en 2020, Ecaussinnes aura trouvé la bonne alliance entre vie moderne et développement durable</b>                 | 1. S'engager dans l'application des principes de développement durable.   |    |   |  |
|  | 2. Améliorer la gestion environnementale de la commune  |    |   |  |
|  | 3. Améliorer la gestion énergétique de la commune   |    |   |  |
|  | 4. Protéger et valoriser le potentiel vert et paysager de la commune  |    |   |  |
|  | 5. Protéger la population des risques géotechniques et industriel   |    |   |  |
|  | 6. Gérer de manière parcimonieuse le sol et préserver les parties rurales du territoire des différents types de pressions                   |    |   |  |
| <b>2. Parions qu'en 2020, Ecaussinnes aura trouvé la bonne alliance entre toutes les générations pour une meilleure solidarité</b> | 1. Développer la convivialité au sein de l'entité   |   |    |  |
|  | 2. Accroître la communication dans la commune et assurer une meilleure coordination des activités associatives, culturelles et folkloriques |   |    |  |
|  | 3. Encourager la participation et l'intégration de tous   |   |   |  |
|  | 4. Se comporter en acteur de base en matière de coopération Nord-Sud.   |   |  |  |
| <b>3. Parions qu'en 2020, Ecaussinnes aura trouvé la bonne alliance entre tous les modes de transport?</b>                         | 1. Répondre aux besoins de la population en matière de déplacements   |   |  |  |
|  | 2. Favoriser et développer les itinéraires dédiés aux modes doux (piétons et cyclistes)   |  |   |  |
| <b>4. Parions qu'en 2020, Ecaussinnes aura trouvé la bonne alliance entre ruralité et économie durable</b>                         | 1. Mettre en place des conditions favorables au développement de l'emploi local   |   |  |  |
|  | 2. Stimuler l'agriculture locale en favorisant la collaboration entre les différents acteurs et en encourageant la diversification          |   |  |  |
|  | 3. Favoriser le développement d'un tourisme rural et durable.   |   |  |  |

Les smiley verts représentent une haute satisfaction de la CLDR : une majorité de membres considèrent que le PCDR a assez bien ou même fortement pu contribuer à ces objectifs.

Les smiley orange représentent une satisfaction moyenne de la CLDR : une majorité des membres considèrent que le PCDR a moyennement pu contribuer à ces objectifs ou les avis des membres sont fortement variables et ne permettent pas de tirer une tendance collective claire.

Des smiley rouge avaient également été prévus, représentant une faible satisfaction de la CLDR (contribution majoritairement faible à nulle).

## → Résultats:

L'enquête individuelle reflète les tendances suivantes :

- Premier point positif, aucun smiley rouge n'a été distribué (satisfaction faible).
- La majorité des objectifs sont considérés comme « partiellement atteints » (smiley orange).
- Certains objectifs environnementaux et de mobilité sont considérés comme bien atteints (smiley verts).

Lors de sa séance plénière du 15/09/20, la CLDR a collectivement confirmé cette tendance ressortant du travail individuel.

## **II. Impact du PCDR 2011-2021 sur les 17 objectifs de développement durable**

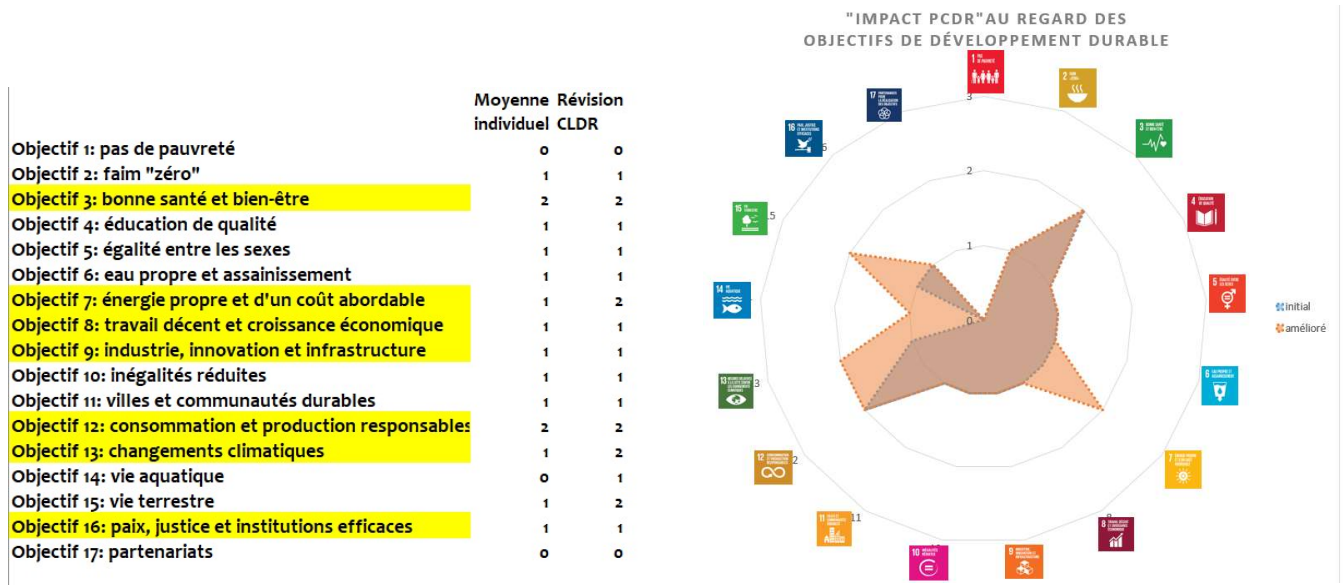
### **1. Contextualisation**

- Il a été proposé de collecter le "ressenti de citoyen" de la CLDR sur l'impact du PCDR 2011-2021 sur le territoire d'Ecaussinnes au regard des 17 objectifs de développement durable (pour plus d'informations sur ces objectifs, voir <http://developpementdurable.wallonie.be/>).
- Pour rappel, le PCDR d'Ecaussinnes fut un PCDR « pilote » agenda 21 local. Depuis lors, le Décret de 2014 demande que toutes les étapes du PCDR soit pensées au regard des objectifs de développement durable.
- Cette réflexion devrait permettre d'identifier des pistes de travail pour la future opération de développement rural qui sera enclenchée en 2021.
- Concrètement, il a été demandé par un travail préalable en ligne de donner une appréciation sur l'impact qu'a eu la mise en œuvre du PCDR d'Ecaussinnes sur le territoire communal au regard de chaque objectif de développement durable. Si cet exercice pouvait paraître difficile au premier abord, ce qu'il était demandé c'est « simplement » le ressenti, en tant que membre de la CLDR mais aussi d'habitants écaussinnois : est-ce qu'au regard des actions développées dans le cadre de l'opération de développement rural, il y a eu selon la CLDR des impacts positifs sur ces objectifs de développement durable ? Certains objectifs ont pu sembler « non pertinents » au vu de l'échelon de travail ou simplement ne rien évoquer (il s'agit en effet d'objectifs de référence utilisés tant à l'échelon international que local). Il était demandé dans ce cas de les passer
- 10 membres de la CLDR ont effectué le travail individuel à distance.
- Les résultats individuels ont été présentés et discutés de manière à arriver à un avis collectif en séance du 23 février 2021.

## 2. Résultats du travail individuels et de la discussion en plénière

Les résultats sont présentés sous la forme d'une « roue du développement durable » :

- Chaque objectif constitue un axe de la roue (ou radar).
- Une évaluation de l'impact est attribuée : impact neutre = 0 ; faible = 1 ; moyen = 2 ; élevé = 3
- Les résultats du travail individuel forment un premier radar en bleu sombre. Les résultats de l'évaluation après discussion forment un second radar en orange.



(en jaune = objectifs où avis fort divergents lors du travail individuel)

Roue : en foncé, résultats initiaux du travail en ligne ; en orange, adaptation de la CLDR après discussion.

Éléments principaux ressortant des discussions collectives sur le ressenti de l'impact du PCDR sur les objectifs de développement durable :

- Le PCDR aurait eu un impact globalement faible (niveau 1) sur la plupart des objectifs de développement durable. Ceci montre positivement que « l'outil PCDR » est un bon outil pour agir sur ces objectifs. Mais qu'il y a une marge de progression à laquelle il faudra être attentif pour l'ODR suivante.
- Le PCDR a eu cependant un impact plus fort (impact modéré niveau 2) sur certains objectifs :
  - Objectif 3 santé et bien-être → projets sur les services à la population, la mobilité,...
  - Objectifs 7 et 13 relatifs aux énergies propres et à la lutte contre le changement climatique : projet éolien, Plan d'action pour l'énergie durable et le climat, conseiller en énergie, actions dans les bâtiments communaux, projets mobilité douce,....
  - Objectif 12 - consommation et production responsable : commune zéro déchets, valorisation des productions locales, Ecaussinnes commune équitable,....
  - Objectif 15 – Amélioration de la biodiversité : Plan communal de développement de la Nature (Ecaussinnes cité nature), renforcement du contrat de rivière Senne, .....
- Le PCDR a par contre eu un impact considéré comme nul sur deux objectifs :

- Objectif 1 – lutte contre la pauvreté → la CLDR insiste fortement sur le fait qu'il s'agit d'un enseignement important de cet exercice. Le prochain PCDR devrait développer des objectifs et actions concrètes liées à cette problématique. Il sera intéressant de mettre les acteurs autour de la table pour discuter de cet objectif.
- Objectif 2 – partenariat internationaux. Cet objectif semble moins pertinent dans le cadre d'un PCDR

### 3. Conclusions

#### Nouvelle évaluation de la CLDR :

| Obj / cotation | 0 | 1         | 2         | 3 |
|----------------|---|-----------|-----------|---|
| Objectif 7     |   | X         | X X X X X |   |
| Objectif 13    |   | X         | X X X X X |   |
| Objectif 14    |   | X X X X X | X         |   |
| Objectif 15    |   | X         | X X X X X |   |

- Objectif 7 : initialement coté 1 → passe à 2
- Objectif 13 : initialement coté 1 → passe à 2
- Objectif 14 : initialement coté 0 → passe à 1
- Objectif 15 : initialement coté 1 → passe à 2

S'il existe une marge de progression dans la prise en compte de tous les objectifs de développement durable, le PCDR 2011-2021 a déjà eu un certain impact sur ceux-ci et notamment dans le domaine de la santé/bien-être des habitants, de l'énergie propre et de la lutte contre le changement climatique, des productions et consommations responsables et de l'amélioration de la biodiversité.

La lutte contre la pauvreté devrait toutefois être un élément de réflexion à prendre en compte pour la prochaine ODR.

La CLDR fait également remarquer dans difficulté de l'exercice car il s'agit d'une première et que ces objectifs n'avaient pas été utilisés lors de l'élaboration du PCDR en 2008/2010.

Néanmoins l'exercice fait ressortir des éléments intéressants. Il est proposé de le réaliser dès le début de la prochaine Opération de Développement Rural, afin d'apporter une réelle plus-value en fin de parcours.

Pour la prochaine élaboration de PCDR, une analyse globale considérant les autres programmes et Commissions communales apportera une analyse plus fine et juste de la situation à Ecaussinnes ;

### III. Les projets

#### 1. Bilan général.

A la lecture de l'état d'avancement du PCDR tel que développé dans le rapport annuel 2020 de la mise en œuvre des projets du PCDR, on peut constater que :

- 18 projets ont été réalisés ;
- 19 projets sont en cours de réalisation ;
- 23 projets sont restés en attentes.
- 3 projets ont été abandonnés

D'une manière générale, le PCDR d'Ecaussinnes approuvé par la Commune et la CLDR en 2010 était fort ambitieux au niveau du nombre total de projets programmés (62 projets) mais aussi du nombre de projets de grande ampleur.

Par ailleurs, à la programmation définie dans le PCDR, il convient d'ajouter :

- 5 projets « lot 0 », c'est-à-dire mis en œuvre pendant l'élaboration du PCDR ;
- L'introduction d'un projet « addendum » (projet initialement nom prévu dans le PCDR »
- 2 « initiatives nouvelles » en lien avec la stratégie de développement menés à bien pendant la mise en œuvre du PCDR.

Répartition de l'avancement des projets en fonction de leur programmation initiale dans le temps:

| Lot          | Nbre de projets | Réalisé   | En cours  | En attente | Abandonné |
|--------------|-----------------|-----------|-----------|------------|-----------|
| 0            | 5               | 5         |           |            |           |
| 1            | 25              | 13        | 7         | 4          | 1         |
| 2            | 22              | 3         | 10        | 8          | 1         |
| 3            | 15              | 2         | 1         | 11         | 1         |
| Addendum     | 1               |           | 1         |            |           |
| Autres       | 2               | 2         |           |            |           |
| <b>TOTAL</b> | <b>70</b>       | <b>25</b> | <b>19</b> | <b>23</b>  | <b>3</b>  |

In fine, la première opération de développement rural aura permis la mise en œuvre de **44 projets**, soit un taux de mise en œuvre de **63%**.

## 2. Tableau des projets réalisés

| Priorité du PCDR | Numéro du projet | Intitulé du projet   |
|------------------|------------------|--|
| Lot 0            | 1                | Créer et adopter une charte communale d'engagement pour le développement                                     |
| Lot 0            | 2                | Renforcer le site Internet communal  |
| Lot 0            | 3                | Créer une commission locale de développement rural des jeunes  |
| Lot 0            | 4                | Mettre en place un Plan communal de Mobilité   |
| Lot 0            | 5                | Améliorer les relations entre le monde agricole et la population   |
| 1                | CT 01            | Renforcer l'accueil des nouveaux habitants   |
| 1                | CT 02            | Encourager et concrétiser les actions du Contrat de Rivière Senne  |
| 1                | CT05             | Proposer un accompagnement paysager du zoning  |
| 1                | CT 07            | Mettre en place un plan communal de développement de la nature   |
| 1                | CT08             | Réduire l'impact des contraintes géotechniques, industrielles et agricoles par l'information et la pédagogie |
| 1                | CT10             | Construire une Maison des Jeunes   |
| 1                | CT11             | Renforcer le service « école des devoirs »   |
| 1                | CT13             | Concrétiser le projet de crèche communale  |
| 1                | CT14             | Créer une cellule de développement durable   |
| 1                | CT17             | Revitaliser les cœurs de village et leurs abords : Place de Marchelez-Ecaussinnes                            |
| 1                | CT20             | Coordonner et fédérer les activités touristiques, culturelles et folkloriques                                |
| 1                | CT22             | Développer un réseau de liaisons lentes utilitaires et sécurisées  |
| 1                | CT 24            | Sensibiliser le public scolaire au « bien manger »   |
| 2                | MT05             | Créer des logements à loyer modéré   |
| 2                | MT 07            | Offrir un lieu d'accueil pour le monde associatif : création d'une Maison rurale                             |
| 2                | MT 17            | Organiser un marché de produits de terroir et du commerce équitable  |
| 3                | LT 02            | Créer un potager bio communautaire   |



|   |       |   |
|---|-------|---|
| 3 | LT 13 | Créer un conseil consultatif de solidarité Nord-Sud pour stimuler, avec la participation d'associations et de citoyens de la commune, une politique communale de coopération Nord-Sud |
|---|-------|---|

### 3. Tableau des projets en cours

| Priorité du PCDR | Numéro du projet | Intitulé du projet   | Stade d'avancement du projet   |
|------------------|------------------|--|--|
| 1                | CT03             | Informier et sensibiliser la population à la bonne gestion énergétique des habitations | <p>Actions au niveau du CPAS : prêt énergie 0%</p> <p>Plan PAP en cours pour le public précarisé et nouveau plan PAP 2014-2016 réalisé (mars 2014)</p> <p>2015 : accord de principe du Collège communal pour l'adhésion à la Convention des Maires dans le cadre de la création du GAL ESPACe (Ecaussinnes, Seneffe, Pont-à-Celles, ensemble)</p> <p>2016 : Inscription appel à candidature POLLEC 3</p> <p>2017 : réflexion sur la fiche-projet à mener lors de l'élaboration du PAEDC, Travail de sensibilisation dans le cadre de Pollec</p> <p>PAEDC approuvé par le Conseil du 25/06/2018 et encodé sur le site de la Convention des Maires le 13/09/2018.</p> <p>2019 : engagement d'un Conseiller en énergie et candidature au projet Life Be Reel visant l'amélioration des performances énergétiques des logements (10 communes sélectionnées dont Ecaussinnes).</p> <p>2020 : lancement du projet rebaptisé Walloreno. 1<sup>ère</sup> phase du projet : réalisation des quick scan de 100 logements. Réflexion pour un partenariat avec une coopérative pour accompagner les citoyens dans la rénovation énergétique de leur logement en partenariat avec la Ville de Soignies.</p> |
| 1                | CT 04            | Maximiser les économies d'énergie dans les bâtiments publics                           | <p>Rentrées en 2013 de dossiers UREBA pour 4 bâtiments publics. Désignation prévue d'un auteur de projet pour le chauffage et les châssis. Fin des travaux prévue en 2016.</p> <p>Inscription appel à candidature pollec 3</p> <p>2017 : réflexion sur la fiche-projet à mener lors de l'élaboration du PAEDC</p>  |

|   |       |  |   |
|---|-------|--|---|
|   |       |  | <p>PAEDC approuvé par le Conseil du 25/06/2018 et encodé sur le site de la Convention des Maires le 13/09/2018</p> <p>2019 : engagement d'un Conseiller en énergie et adhésion à Renowatt visant l'amélioration des performances énergétiques des bâtiments publics.</p> <p>2020 : réalisation des certificats PEB (3 bâtiments communaux) + réalisation des audits pour le projet Renowatt (5 bâtiments publics). Mise en place d'un relevé régulier des différents compteurs énergétiques de la commune. Projet 2021 : réalisation d'un cadastre et comptabilité énergétique.</p>   |
| 1 | CT 09 | Améliorer le dialogue entre le zoning et la population pour dégager des solutions à différentes problématiques | <p>2013 : Premières réflexions en CLDR</p> <p>2015 : Définition avec le concours de la CLDR d'une proposition de plan d'action en matière de communication.</p> <p>2016 : mise en œuvre du plan de communication élaboré avec la CLDR diffusion de la 1<sup>ère</sup> newsletter relative aux activités du zoning</p> <p>2017 : Suivi mise en œuvre plan d'action élaboré avec CLDR.</p> <p>2018 : projet mis en suspend (manque de ressources humaines)</p> <p>2020 : évaluation en interne du plan de communication – proposition des nouveaux outils en cours de réflexion (plateforme informatique,...)</p>   |
| 1 | CT 15 | Créer une Maison Multiservices en l'espace Sainte-Philomène  | <p>Phases avant-projet et projet.</p> <p>Permis délivré.</p> <p>Problématique d'augmentation importante du budget global.</p> <p>Rencontre avec le Cabinet du Ministre de la Ruralité le 5/3/15 pour réorientation du projet.</p> <p>Introduction auprès du Ministre le 3/09/15 d'un dossier de demande de réorientation du projet</p> <p>Réunion de coordination le 13/10/16</p> <p>2017 : nouvelle réunion de coordination le 14/03/17. Dossier de réorientation accepté par le Ministre, avant-projet terminé en 2017 avec avis positif de la CLDR (réunion du 09/10/17).</p> <p>Accord du Ministre en octobre 2018 pour mise en adjudication.</p> <p>2019 : début des travaux</p> |

|   |      |  |   |
|---|------|--|---|
|   |      |  | <p>2020 : poursuite des travaux. Première réunion interne à la commune relative à l'utilisation du bâtiment. Désignation d'un bureau pour les aménagements intérieurs cohérents avec les fonctionnalités.</p> <p>Nov 2021 : fin attendue des travaux</p> <p>Premier trimestre 2022 : ouverture attendue au public</p>   |
| 1 | CT16 | Créer une charte de guidance pour la conception et la réalisation d'aménagements d'espaces publics | <p>Cette action est mise en œuvre au travers de l'élaboration du Guide Communal d'Urbanisme pour laquelle un appel d'offre a été lancé en 2019. Le GCU élaboré durant l'année 2020. Finalisation début 2021 avant approbation par le Conseil et la tutelle régionale.</p>   |
| 1 | CT21 | Marquer les entrées de village   | <p>Enclenchement en 2014 avec la CCATM (dans le contexte du PCM)- Aménagements en 2015 et 2016 .</p> <p>2017 : Poursuite de mise en place des aménagements en 2017 (Croisette, Cuvellier, E. Vandervelde).</p> <p>2018 : Nouveaux aménagements prévus en 2018 : Rue de Nivelles, Restaumont – travaux réalisés en 2019.</p> <p>2020 : Poursuite de mise en place des aménagements (rue de l'Espinette, casse vitesse et dévoiement, – rue Restaumont : dossier introduit pour subside aménagement voirie entrée de village – aménagement en 2021)</p>   |
| 1 | CT23 | Aménager des voies vertes ou pré-RAVeL sur les anciennes lignes de chemin de fer 106 et 107        | <p>2013-2014 : réflexion avec la CLDR sur le dossier de base.</p> <p>2014 : introduction d'une demande de financement via un dossier plus global rentré par la Communauté urbaine du Centre au FEDER</p> <p>2015 : issue négative du dossier FEDER. Finalisation des éléments d'actualisation pour introduction d'un dossier de convention développement rural.</p> <p>2016 : Préparation de la demande de convention DR pour l'aménagement de la ligne 106. Désignation de l'auteur de projet.</p> <p>2017 : Demande de Convention DR et lancement de l'étude</p> <p>Convention DR obtenue en novembre 2018. Avant-projet présenté à la CLDR en 2019. Demande de permis d'urbanisme introduit en 2019 en cours d'instruction.</p> <p>2020 : permis d'urbanisme délivré. Dossier projet finalisé et transmis aux pouvoirs subsidiaires pour accord de mise en adjudication. Publication du marché début 2021.</p> |

|   |      |  |  |
|---|------|--|--|
| 2 | MT01 | Installer une zone de compostage communale                     | <p>2015 : Appel citoyen pour la recherche de site potentiel pour accueil des composts de quartier et identifier zone de compostage communal.</p> <p>Tentative d'activation en 2016 : pas de possibilité actuelle pour une zone de compostage communale - projet à reprendre lors de l'installation du nouveau dépôt communal</p> <p>2017 : poursuite de la promotion du compostage à domicile et soutien au compostage de quartier, notamment dans le cadre de l'Opération Commune Zéro Déchet dans laquelle s'est engagée la Commune à partir de 2017 (commune pilote)</p> <p>Fin 2017 - début 2018 : installation de compost dans les écoles et les bâtiments communaux</p> <p>2018 : Poursuite de la démarche zéro déchet avec les habitants et installation d'un compost collectif sur le site du potager bio-communautaire.</p> <p>2019-2020 : installation de 4 compost de quartier + 1 compost à la crèche communale + formation des agents</p> |
| 2 | MT03 | Envisager la création d'unité(s) de production d'énergie verte | <p>Accord favorable conditionné sur projet éolien.</p> <p>2017 : réflexion sur énergies vertes via Pollec 3</p> <p>2018 : Poursuite des réflexions via Pollec 3</p> <p>2019 : Opportunité de développer un projet de biométhanisation à l'étude</p> <p>2020 : projet encore à l'étude. Analyse de projet éoliens pour intégration d'une participation citoyenne aux différents projets.</p>  |
| 2 | MT04 | Gérer les inondations par débordement et par ruissellement     | <p>Diagnostic GISER réalisé – Conventions relatives aux aménagements anti-érosifs signées – deux projets mis en œuvre (17/07/2014 et 9/12/2014).</p> <p>2015 : réception du second rapport de GISER pour des sites problématiques. Début de concertation avec les exploitants.</p> <p>2016 : réalisation du curage et de l'entretien de fossés dans des zones critiques.</p> <p>2017 : évaluation de l'efficacité des aménagements déjà réalisés, à finaliser en 2018</p> <p>2018 - 2019 : poursuite de la réalisation des aménagements sur les sites problématiques en collaboration avec la cellule GISER – participation de l'éco-conseillère au CTSBH (Comité Technique par Sous Bassin Hydrographique) en vue de l'élaboration des nouveaux PGRI (Plan de Gestion des Risques d'Inondations).</p>   |

|   |       |   |   |
|---|-------|---|---|
|   |       |   | <p>Commande d'une étude hydrologique de 3 sites vulnérables pour dimensionnement des ouvrages spécifiques.</p> <p>2020 : étude hydrologique en attente de réalisation. Poursuite des visites de terrain avec GISER et demande d'analyse des sites encore non étudiés et problématique.</p> <p>Prévu en 2021 : marché public pour la réalisation des aménagements anti-érosifs, entretien et remise en état des aménagements existants. Concertation avec les agriculteurs pour les nouveaux sites sur base des rapports GISER.</p>  |
| 2 | MT 06 | Réaménager les abords du site des XII Bonniers            | <p>Nouveaux aménagements et rénovation des aménagements à l'étude en 2016.</p> <p>2017 : Etude poursuivie en 2017 pour aménagements sécurisés et accords sur des aménagements temporaires</p> <p>2018 : Nouveaux équipements sportif de plein air budgétés en 2018 sur fonds propres (marché public attribué en 2018, mise en place prévue en 2019).</p> <p>2020 : imposition d'une charge d'urbanisme pour la réalisation d'un terrain de paddle sur le site.</p>  |
| 2 | MT 09 | Favoriser les activités intergénérationnelles             | <p>Développement d'activités intergénérationnelles dans le cadre du Plan de Cohésion Sociale. 2015 : ateliers théâtre, représentation en maison de repos, visite des aînés à l'activité Western City organisée au profit des enfants du Gai Logis. Poursuivre la mise en œuvre de la fiche en 2016-2017, en collaboration avec les différents partenaires (PCS, CPAS,...).</p> <p>2019 : Réflexion prévue pour l'animation intergénérationnelle de la maison multiservices Sainte-Philo.</p> <p>2020 : l'actualité sanitaire a mis à l'arrêt l'organisation d'activités intergénérationnelles</p> |
| 2 | MT 11 | Aménager un parking pour le covoiturage proche de la RN57 | <p>2015 : adhésion à la plateforme de covoiturage Carpool plaza.</p> <p>2016 : activation en 2016 de la réflexion d'aménagement des parkings de covoiturage dans le cadre de projets régionaux.</p> <p>Réflexion et demande d'intérêt auprès de la Région en 2017. Projet en attente d'incitants régionaux.</p> <p>Depuis 2018 : Recherche de financements</p> <p>Pas d'avancée sur le projet – pas de maîtrise foncière</p>  |

|   |       |  |  |
|---|-------|--|--|
| 2 | MT 12 | Aménager ponctuellement certaines liaisons lentes        | <p>Projet déposé en 2015 via le crédit d'impulsion (plan escargot). Accord sur le projet et arrêté de subvention transmis en 2015.</p> <p>2016 : lancement du projet.</p> <p>2017 : réalisation de deux itinéraires vélo entre la gare de MLE et la gare de EE et entre le futur PréRavel, le centre et la gare d'EE.</p> <p>Depuis 2018 : Focus sur l'aménagement de l'ancienne L106.</p> <p>2020 : Subsidés obtenus pour liaison manquante sur le RAveL (Bas-rouches) – travaux prévus en 2021. Dépôt candidature pour reconnaissance commune cyclable.</p>  |
| 2 | MT 18 | Mettre en place un soutien technique au secteur agricole | <p>Partiellement mise en œuvre par : la gestion des bords de route et cours d'eau (appui du CRSenne), la communication sur la collecte des bâches agricoles, le soutien aux projets d'agriculture locale de qualité, respectueuse des producteurs, des animaux et de l'environnement (3 maraîchages bios ont vu le jour entre 2015 et 2019) et valorisation via l'ADL, le marché des producteurs locaux, les circuits courts (en lien avec l'opération Ecaussinnes Zéro Déchet). Relance de la commission agricole par l'ADL en vue de poursuivre et développer le soutien au secteur agricole.</p> <p>2020 : le contexte sanitaire n'a pas permis de réunir les agriculteurs comme souhaités. Suivi des actions en cours susmentionnées. (action en continu – en cours ?)</p> |
| 2 | MT 19 | Se doter d'une structure touristique performante         | <p>Relais tourisme par l'ADL à l'ancienne gare, Participation aux CA et AG de la Maison du Tourisme - développement du partenariat avec les communes voisines - projet de sentiers touristiques, de balades vélos, d'application smartphone, etc. Dossier de reconnaissance refusé.</p> <p>En 2019, réévaluation de la structure touristique en place suite à la recentralisation de l'ADL autour des enjeux socio-économiques.</p> <p>Pas d'avancée concrète sur cette fiche.</p>   |
| 2 | MT 21 | Mettre en valeur les potentialités patrimoniales locales | <p>Organisation des Journées du Patrimoine et de l'eau</p> <p>Mise en place de l'action « Interactive City »</p> <p>Listing des propriétaires des bâtiments repris à l'inventaire et envoi de la fiche IPM aux fins de sensibilisations en 2016-2017.</p>  |

|   |       |   |   |
|---|-------|---|---|
|   |       |   | <p>Démarche de valorisation du petit patrimoine populaire wallon</p> <p>2016 : Organisation des journées du patrimoine religieux.</p> <p>A entreprendre : listing des propriétaires des biens repris à l'inventaire du Patrimoine + valorisation du PPPW (on ne peut préciser cela à ce jour)</p> <p>2020 : réalisation de l'avant-projet du GCU intégrant la mise en valeur du patrimoine bâti.</p>  |
| 2 | MT 22 | Optimiser la signalétique touristique communale | <p>2016 : amélioration du balisage de certains sentiers, réflexion prévue avec la CLDR</p> <p>2017 : Etude réalisée par l'ADL</p> <p>2018 : Présentation des résultats de l'étude par l'ADL et balisage budgété par l'ADL en 2018 – projet en attente suite aux modifications des missions attribuées à l'ADL.</p> <p>2020 : projet repris par le service tourisme. Etat des lieux et réflexions pour propositions au collège communal début de l'année 2021.</p> |
| 3 | LT 06 | Intensifier la politique du logement social     | <p>14 projets de logements publics en cours dans le cadre du plan d'ancrage communal 2014-2016:</p> <p>10 dans la cité Pro Deo – 5 dans les annexes de la Maison multiservices Ste-Philomène - 2 dans la cité Aubéries – 2 rue de la sucrerie – 1 logement d'urgence rue Dr Bureau.</p> <p>Rencontre avec la Haute Senne Logement pour les accompagner dans leur développement du parc de logement social sur l'entité.</p>                                       |

#### **4. Introduction d'une demande d'addendum**

Suite à un travail conjoint avec la CLDR, la Commune a introduit en février 2020 un dossier de demande de financement pour un projet ne faisant pas l'objet d'une fiche projet du PCDR mais en adéquation avec la stratégie de développement (dossier « addendum tel que prévu dans le Décret Développement rural de 2014) : **la réaffectation de l'ancienne église du Sacré-Cœur en lieu multifonctionnel.**

La demande de Convention Développement rural a été approuvée par le Gouvernement wallon le 4 février 2021. Il pourra donc bien être mis en œuvre dans le cadre de ce PCDR 2011-2021

#### **5. Autres initiatives en lien avec la stratégie de développement**

Deux initiatives nouvelles en lien avec la stratégie du PCDR ont été menées à bien par la Commune :

- Commune pilote de la 1<sup>ère</sup> opération « Communes Zéro déchet ».
- Création d'un Plan d'Actions en faveur des Energies Durables et du Climat (PAEDC) dans le cadre de Pollec 3.

Notons enfin qu'en 2015 la Commune a travaillé sur la conception d'un dossier de candidature LEADER pour la création d'un GAL avec les Communes de Seneffe et de Pont-à-Celles. Le dossier a bien été déposé mais n'a malheureusement pas été retenu.

#### **6. Justification des projets attente ou abandonnés**

##### **6.1 Projets programmés en lot 1**

| Projets en attente  | Cause              |                                   |   |                                   |   |
|---|--------------------|-----------------------------------|---|-----------------------------------|---|
|   | Absence de porteur | Sans maîtrise communale foncière  | Contrainte bloquante                                  | Evolution des besoins (abandonné) | Autres  |
| Entamer les démarches pour le classement du site de la Tête du Bois en réserve naturelle (CT06) |                    | La Commune n'est pas propriétaire | Contrainte due au statut du site (ancienne décharge). |                                   |   |
| Créer une Halte Garderie (CT12)   |                    |                                   |   |                                   | Priorité du projet revue en non prioritaire – ressources nécessaires trop |



|  |  |  |   |   | conséquentes<br>p/r à la<br>demande |
|--|--|--|---|---|-------------------------------------|
| Revitaliser les<br>cœurs de village<br>et leurs abords :<br>Grand'Place<br>d'Ecaussinnes<br>(CT18) |  |  | Financement.<br><br>Aménagements<br>ponctuels mais<br>pas de projets<br>d'ampleur à ce<br>stade<br><br>Dans le PST.<br>Intention de<br>rentrer un projet<br>FEDER<br><br>2020 : contact<br>avec<br>l'intercommunale<br>IGRETEC pour la<br>constitution d'un<br>avant-projet |   |                                     |
| Revitaliser les<br>cœurs de village<br>et leurs abords :<br>Place Cousin<br>(CT19)                 |  |  | Financement.<br><br>Aménagements<br>ponctuels mais<br>pas de projets<br>d'ampleur à ce<br>stade.<br><br>Aménagement<br>d'ampleur à<br>envisager après<br>rénovation de<br>l'ancienne église.  |   |                                     |
| Créer une maison<br>communale<br>d'accueil de<br>l'enfance (CT25)                                  |  |  |   | Ne<br>correspond<br>plus à un<br>besoin suite à<br>la<br>concrétisation<br>du projet de<br>crèche<br>communale<br>(CT 13) |                                     |

## 6.2 Projets programmés en lot 2

| Projets en attente  | Cause   |                                  |                               |  |   |
|---|---|----------------------------------|-------------------------------|--|---|
|   | Absence de porteur  | Sans maîtrise communale foncière | Contrainte bloquante          | Evolution des besoins (abandonné)  | Autres  |
| Mettre en place un égouttage collectif par lagunage dans les zones habitées et non épurées de la commune (MT02) |   | X                                |                               |  | Intégré dans le plan d'action 2020-2022 du Contrat de Rivière Senne |
| Revitaliser les cœurs de village et leurs abords: Place des Comtes (MT08)                                       |   |                                  |                               |  | Sera pris en compte avec le projet global « Grand Place »           |
| Créer un transport alternatif communal (MT10)   |   |                                  | Manque de ressources humaines |  |   |
| Créer un réseau de déplacements scolaires encadrés (MT 13)  | Appel lancé annuellement aux écoles mais pas de porteurs. |                                  |                               |  | Sera évalué dans le cadre de l'actualisation du PCM                 |
| Créer une Agence de Développement Local (ADL) (MT14)  |   |                                  |                               | Projet réalisé mais abandonné par la suite. ADL en cours de dissolution. Les missions sont réintégrées directement |   |

|   |  |  |   |                              |  |
|---|--|--|---|------------------------------|--|
|   |  |  |   | dans les services communaux. |  |
| Soutenir les PME par la mise à disposition de structures d'accueil : création d'atelier(s) rural (aux) (MT15) |  |  |   |                              | Fonction de la réorientation des missions de l'ADL |
| Créer un espace d'échanges de services (MT 16)  | Essai par des privés en début de mise en œuvre du PCDR mais abandon. Pas de porteurs depuis. |  |   |                              | Dans le PST  |
| Réhabiliter la Cure St Rémy (MT 20)   |  |  | Problématique de la désacralisation du lieu |                              |  |
| Optimiser la signalétique touristique communale (MT22)  |  |  | Pas de structure touristique reconnue       |                              |  |

### 6.3 Projets programmés en lot 3

| Projets en attente  | Cause              |                                  |                                     |                                   |        |
|---|--------------------|----------------------------------|-------------------------------------|-----------------------------------|--------|
|   | Absence de porteur | Sans maîtrise communale foncière | Contrainte bloquante                | Evolution des besoins (abandonné) | Autres |
| Créer et adopter une charte publique d'engagement pour le |                    |                                  | Manque de temps/ressources humaines |                                   |        |

|  |   |  |  |  |  |
|--|---|--|--|--|--|
| développement durable (LT01)   |   |  |  |  |  |
| Créer une Maison de la Nature (LT03)   |   |  |  |  | D'autres projets sont considérés comme plus prioritaires dans la nouvelle programmation du PCDN. |
| Créer un éco-quartier (LT04)   | X |  |  |  |  |
| Développer une politique d'équipement de terrains à bas prix (LT05)                        |   | Plus de potentiel foncier communal pour développer le projet |  |  |  |
| Créer un pôle récréatif et sportif complémentaire au hall polyvalent d'Ecaussinnes (LT07)  |   |  |  |  | Dans le PST  |
| Construire des logements intergénérationnels (LT08)  |   |  | Manque de ressources humaines et financières |  |  |
| Revitaliser les cœurs de village et leurs abords: Place des Martyrs (LT09)                 |   |  | Manque de ressources humaines et financières |  | Dans le S.O.L  |
| Revitaliser les cœurs de village et leurs abords: Espace devant l'église Saint-Rémy (LT10) |   |  | Manque de ressources humaines et financières |  | Dans le S.O.L  |
| Revitaliser les cœurs de village et  |   |  | Manque de ressources                         |  |  |

|  |   |   |                         |                                    |  |
|--|---|---|-------------------------|------------------------------------|--|
| leurs abords: Place du Singe (LT11)  |   |   | humaines et financières |                                    |  |
| Revitaliser les cœurs de village et leurs abords: Place Georges Wagnies (LT12) |   |   |                         |                                    | Sera pris en compte avec le projet global « Grand Place »  |
| Aménager un éco-zoning (LT14)  | X | X |                         |                                    | Le financement convoité par l'IDEA vise notamment à couvrir les frais en RH et études liés à la mise en place de l'Eco-zoning de Feluy, en particulier en vue de réaffecter BASF dans une logique de symbioses industrielles. 2015 : le projet n'a pas été retenu. Cœur du Hainaut a initié un groupe de travail pour préparer un dossier en vue d'un prochain appel à projet. |
| Créer un espace pour les mobil-homes (LT15)                                    |   |   |                         | Evolution de l'optique touristique |  |

## **7. Etat des demandes de convention (financement) en développement rural**

- ✓ **2011: Réaffectation de l'ancien hospice Sainte-Philomène en maison multiservices – Phase 1 (fiche CT15)**

- ✓ **2012: Réaffectation de l'ancien hospice Sainte-Philomène en maison multiservices – Phase 2 (fiche CT15)**
  - ➔ Après de multiples difficultés jusqu'au stade projet, les adjudications ont été notifiées en date du 26 juillet 2019. Les travaux ont débuté le 4 novembre 2019. Fin des travaux attendues en novembre 2021. Mis en fonction du lieux projetée pour le premier trimestre 2022
- ✓ **2013 : Pas de convention**
- ✓ **2014 : Pas de convention**
- ✓ **2015 : Pas de convention mais obtention de subsides pour deux projets du PCDR dans le cadre d'un appel à projet financés par le PWDR et uniquement accessibles aux communes ayant un PCDR valide : création d'une Maison rurale à Marche et d'une Maison multiservices à la gare d'Ecaussinnes.**
- ✓ **2016 : Pas de convention**
- ✓ **2017 : Pas de convention**
- ✓ **2018 : Réaffectation de l'ancienne ligne de chemin de fer 106 en Pré-RAVeL (fiche CT23)**
  - ➔ Projet définitif et accord de mise en adjudication approuvé par la Ministre du Développement rural le 12/01/21.
- ✓ **2020 : introduction d'un dossier de demande d'addendum pour la réaffectation de l'ancienne église du Sacré-Cœur d'Ecaussinnes en lieu multifonctionnel.**
  - ➔ Dossier introduit le 5 février 2020 auprès du SPW. Accord du Gouvernement wallon pour le financement du projet en date du 4 février 2021

| Bilan subsides obtenus / Projets concernés              | Total invest          | Sources | DR/PWDR               | Autres                | Commune               |
|---|-----------------------|---------|-----------------------|-----------------------|-----------------------|
| <b>MMS Ste Philomène</b>                                | 3.452.734,23 €        | DR      | 1.461.260,71 €        | 279.667,54 €          | 1.711.805,98 €        |
| <b>Pré-RAVeL L106</b>                                   |                       |         |                       |                       |                       |
| Aménagement ligne                                       | 1.180.977,15 €        | DR      | 673.823,92 €          | 100.000,00 €          | 407.153,23 €          |
| Réfection ouvrages d'art                                | 802.556,33 €          |         |                       | 802.556,33 €          |                       |
| <b>Réaffectation de l'ancienne église du Sacré-cœur</b> | 4.100.387,50 €        | DR      | 1.655.116,25 €        | 71.692,50 €           | 2.373.578,75 €        |
| <b>Maison Rurale Marche</b>                             | 40.000,00 €           | PWDR    | 32.000,00 €           |                       | 8.000,00 €            |
| <b>MMS gare d'Ecaussinnes</b>                           | 60.000,00 €           | PWDR    | 48.000,00 €           |                       | 12.000,00 €           |
| <b>Totaux (€)</b>                                       | <b>9.636.655,21 €</b> |         | <b>3.870.200,88 €</b> | <b>1.253.916,37 €</b> | <b>4.512.537,96 €</b> |
| <b>Totaux (%age)</b>                                    |                       |         | 40,16%                | 13,01%                | 46,83%                |

## **8. Avis de la CLDR concernant la mise en œuvre des projets du PCDR**

L'enquête individuelle auprès des membres de la CLDR a donné les résultats suivants :

- 35 projets réalisés / en cours sur 37 ont reçu au moins un « coup de cœur » (projets appréciés). Ceci démontre une satisfaction globale par rapport à la mise en œuvre du PCDR. Le projet « préRAVeL ligne 106 » se dégage nettement comme le projet phare du PCDR.
- Quelques « flops » (projets non mis en œuvre, abandonnés ou dont la mise en œuvre n'a pas satisfait).ont néanmoins été pointés de manière individuelle:
  - La mise en œuvre de l'ADL
  - Les projets liés au tourisme
  - La sécurisation des itinéraires de mobilité lente.
  - L'embellissement des entrées de villages
  - Le caractère irrationnel d'un point de vue financier du projet de rénovation de l'église du Sacré-Cœur
  - Le projet CT 08 (réduction des contraintes géotechnique, agricoles et industrielles par la pédagogie)
- Concernant les « volontés de repêchages » (projets toujours à prendre en compte pour la prochaine programmation :
  - Pas de tendance forte : 21 projets sur 24 mentionnés au moins une fois
  - Quelques projets se dégagent néanmoins un peu plus : le classement de la réserve naturelle de la tête du bois, la rénotation de la place des Comtes et de la Grand Place Ecaussinnes.
- Différentes propositions de projets /thèmes à aborder dans la prochaine ODR ont été formulés et synthétisés dans le slide ci-dessous:



## Les souhaits formules concernant des thématiques / projets pour la prochaine ODR...

### Intégration des projets les uns dans les autres

- Pollution/propreté
- Sécurisation des déplacements lents: zones 30.....
- Circulation piétonne (utilitaire et touristique)
- Protection des valeurs patrimoniales existantes

- Evènements rassembleurs citoyens et festifs.
- Communication efficace vers les habitants
- Réhabiliter la cure St-Rémy

- Clarifier les acteurs /structures de développement touristique
- Développer le château fort comme pôle touristique fort
- Promenade permanente sur la thématique de la pierre bleue

En outre, il ressort également la volonté de mieux intégrer les projets les uns aux autres.

Lors de sa séance plénière du 15/09/20, la CLDR a globalement confirmé cette tendance ressortant du travail individuel.

Enfin, La CLDR a également mis en avant que le PCDR 2011-2021, par son nombre important de projets « de grosse ampleur » et de pilotage communal, a rendu certaines phases de travail moins propice à l'implication citoyenne, à la co-construction.

**→ Pour le prochain PCDR, la CLDR demande de veiller à un meilleur équilibre entre les projets « de grosse ampleur et de pilotage communal » et des projets de plus petite ampleur financière mais demandant une mobilisation citoyenne.**



## **IV. Bilan de la dynamique durant la période de mise en oeuvre**

### **1. Réunions et fréquentation de la CLDR**

| <b>Année</b> | <b>Nombre de CLDR au cours de l'année</b> | <b>Moyenne du nombre de participants</b> |
|--------------|---|--|
| 2011         | 3 plénières                               | 24                                       |
| 2012         | 2 plénières + 6 GT                        | 21 aux plénières / 6 aux GT              |
| 2013         | 4 plénières + 1 GT                        | 20 aux plénières / 5 au GT               |
| 2014         | 4 plénières                               | 21                                       |
| 2015         | 4 plénières + 3 GT                        | 17 aux plénières/ 11 aux GT              |
| 2016         | 4 plénières + 1 GT                        | 12                                       |
| 2017         | 3 plénières                               | 10 aux plénières / 9 au GT               |
| 2018         | 2 plénières + 3 GT                        | 9 aux plénières / 20 aux GT              |
| 2019         | 4 plénières                               | 24                                       |
| 2020         | 3 plénières + 1 travail en ligne          | 12                                       |

D'une manière générale la dynamique de la CLDR a bien été maintenue durant toute la période de la mise en œuvre du PCDR, avec toutefois une intensité variable.

Pour ce qui concerne la tenue des séances plénières, si le début de la mise en œuvre du PCDR a mobilisé un nombre moyen « habituel » de membres, celle-ci a connu un creux entre 2016 et 2018 inclus. Notons néanmoins que la CLDR est restée mobilisée à travers différents groupes de travail enclenchés pour la mise en œuvre de certains projets du PCDR.

Début 2019, un appel à candidatures a été lancé auprès de la population pour combler les postes vacants. Cet appel citoyen a permis accueillir 20 nouveaux membres. Le quart communal a également été renouvelé comme le prévoit la procédure en début de législature communale. Ce changement a engendré un regain de la mobilisation des citoyens.

Cette CLDR « re-dynamisée » a permis d'aborder plus facilement la mise en œuvre des derniers projets mais également le bilan du PCDR en vue de l'enclenchement d'une nouvelle ODR.

Enfin, l'année 2020, marquée par la pandémie du COVID 19, a été marquée par un ralentissement de la dynamique participative de la fréquentation aux réunions (contexte sanitaire, réunions en ligne,...)

### **2. Communication spécifique à l'ODR**

Tout au long de la mise en œuvre, la Commune a utilisé ses canaux récurrents de communication pour informer la population de l'avancée des projets du PCDR (bulletin communal, page Facebook communale).

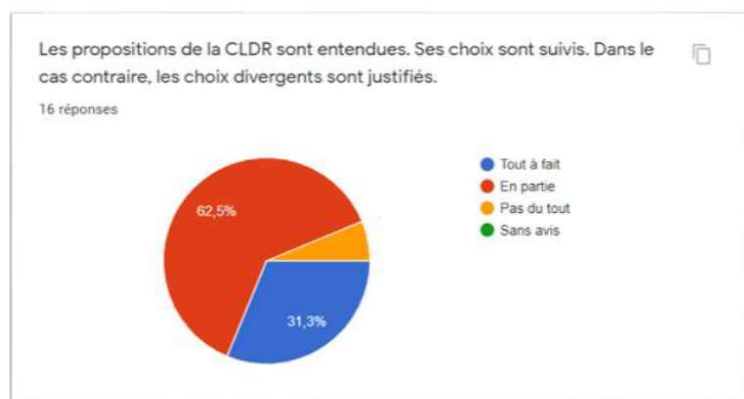
Néanmoins, la CLDR a fait le constat à mi-parcours que la communication de l'ODR devait être renforcée, bon nombre d'habitants n'ayant pas connaissance de la dynamique.

En réponse à ce constat, un site internet spécifique à l'opération de développement rural, [www.rural-ecaussinnes.info](http://www.rural-ecaussinnes.info) a été réalisé par la FRW en concertation avec la Commune. Celui-ci a pour vocation de donner une information plus complète et actualisées sur la dynamique et ses projets.

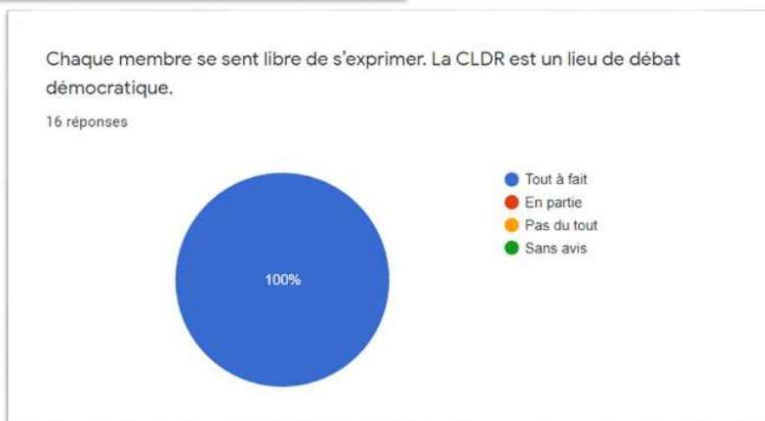
Le site a été mis en ligne début 2018.

### **3. Avis de la CLDR concernant la dynamique :**

Lors du travail individuel, il a été demandé aux participants de se positioner par rapport à 6 affirmations

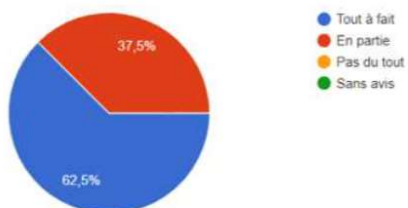


**A clarifier en séance**  
(Pas de justifications)



La CLDR est le lieu complet d'expression de la participation citoyenne sur la commune. A ce titre, les réunions alternent des phases d'information, de consultation, concertation et de co-construction

16 réponses



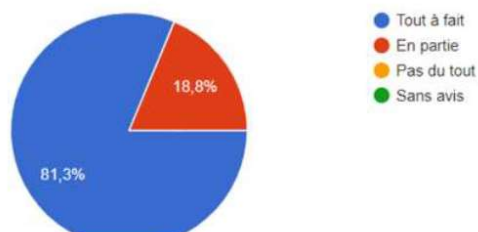
Suggestions:  
Plus de réunions de co-construction (exple : GT sentier)



Suggestions néanmoins:  
café, verre de l'amitié,...

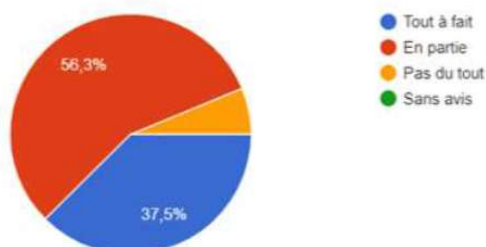
Les membres de la CLDR prennent plaisir à participer aux réunions. Celles-ci sont conviviales.

16 réponses



Les animations sont variées et adaptées aux sujets traités.

16 réponses

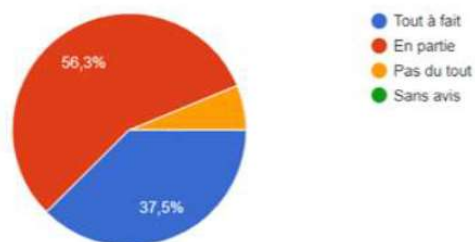


Suggestions:  
Plus varier les méthodes d'animation

A clarifier en séance  
(Pas de justifications)

Les membres de la CLDR se sentent utiles pour le développement rural de la commune.

16 réponses



Les tendances du travail individuel sont donc :

- La CLDR se sent en partie entendue dans ses avis
- Chaque membre se sent libre de s'exprimer
- La CLDR est bien majoritairement un lieu complet de participation citoyenne. Mais volonté de plus mettre « la main à la pâte » dans la mise en œuvre.
- Les participants prennent plaisir à assister aux réunions considérées comme conviviales. Mais proposition de renforcer les moments conviviaux hors réunions : verres de l'amitié, ....
- Volonté de plus varier les animations (explication ci-dessous)
- Les membres se sentent partiellement utiles pour le développement rural de leur commune

Lors du débat en plénière le 15/09/20 concernant ces résultats, la CLDR confirme globalement ces tendances mais apportent plusieurs précisions :

- Le fait que le PCDR comporte un grand nombre de projets de grosse ampleur, principalement pilotés par la Commune, a parfois limité la mise en place de réunions plus participatives (avec un impact sur la variété des animations). Il est demandé dans le prochain PCDR d'avoir un meilleur équilibre entre des projets de grosse ampleur/ infrastructure/pilotés par la Commune et des projets plus mobilisateurs.
- La difficulté du suivi des propositions est également évoquée :
  - Comme le PCDR est une initiative communale et que ce PCDR comprend beaucoup de gros projets mis en œuvre par la Commune, les membres de la CLDR ont parfois du mal à percevoir le suivi de leurs propositions, malgré les retours réguliers fait en CLDR.
  - La vision entre les nouveaux et anciens membres de la CLDR peut être différente également. Les « anciens » ont la mémoire de l'évolution des projets et réflexions.
  - Il serait intéressant d'informer les membres de la CLDR quand un point qui concerne le PCDR est à l'ordre du jour du Conseil communal.
- La CLDR insiste sur l'importance de travailler sur la communication et la visibilité de la dynamique et des projets. Ce moment charnière de bilan préparatoire à une nouvelle opération est idéal pour mener cette réflexion sur la communication. Différentes suggestions sont évoquées en séance et dans le travail individuel :
  - Profiter du bilan du PCDR pour faire des visites « découvertes des projets » ouvertes aux citoyens
  - Mener des démarches ciblées vers les nouveaux habitants (stand lors de la journée d'accueil, ...)
  - Utiliser les sentiers comme « fil conducteur » pour une communication autour des projets.

- La dénomination « CLDR » elle-même n'est pas évidente ni attractive. Il serait intéressant de trouver une dénomination « accrocheuse ».
- Réfléchir à une modification du R.O.I. pour faciliter l'ouverture et l'intégration plus large aux citoyens qui ne font pas partie de la CLDR
- Communiquer plus régulièrement avec des canaux de communication diversifiés.
- L'usage majoritaire d'internet ne permet pas d'informer certains publics. Par ailleurs, la fréquence du bulletin communal semble trop faible → Création d'un journal mensuel (exple : « le petit tram » à Ittre) ou toutes boites ?
- Faire des post Facebook plus réguliers via la page communale avec reportages photographiques.
- Participation des écoles et de la Maison des jeunes à certains projets
- Renforcer le rôle « d'ambassadeur » des membres de la CLDR vers les habitant
- Réduire l'information au profit de la participation

## V. Conclusions générales

### *D'une manière générale...*

Le PCDR d'Ecaussinnes, approuvé par la Commune et la CLDR en 2010, était fort ambitieux au niveau du nombre total de projets programmés (62 projets) mais aussi du nombre de projets de grande ampleur. La Commune et les forces vives se sont mobilisées pendant 10 ans pour qu'un maximum de projets soient mis en œuvre d'ici 2021.

In fine, la première opération de développement rural aura permis la mise en œuvre d'au moins 45 projets, soit un taux attendu de mise en œuvre de 64%.

Lors de la période de validité du PCDR, trois demandes de convention DR ont été obtenues (dont un addendum) ainsi que deux dossiers PWDR. Ils ont permis d'obtenir plus de 5.124.000€ de subsides (dont 3.870.200€ issus du développement rural).

Deux initiatives nouvelles en lien avec la stratégie du PCDR également ont été menées à bien : la mise en place d'une dynamique « zéro déchets » ainsi que d'un Plan climat (PAEDC).

### *Contribution aux objectifs de développement de la stratégie du PCDR....*

La CLDR considère la majorité des objectifs comme « partiellement atteints ». Certains objectifs environnementaux et de mobilité sont considérés comme bien atteints. Aucun objectif n'est considéré comme insuffisamment atteint.

### *La réponse aux objectifs de développement durable au sortir de 10 ans de mise en oeuvre du PCDR....*

S'il existe une marge de progression dans la prise en compte de tous les objectifs de développement durable, le PCDR 2011-2021 a déjà eu un certain impact sur ceux-ci et notamment dans le domaine

de la santé/bien-être des habitants, de l'énergie propre et de la lutte contre le changement climatique, des productions et consommations responsables et de l'amélioration de la biodiversité.

La lutte contre la pauvreté devrait toutefois être un élément de réflexion à prendre en compte pour la prochaine ODR.

Il est proposé de le réaliser dès le début de la prochaine Opération de Développement Rural, afin d'apporter une réelle plus-value en fin de parcours.

### ***La mise en œuvre des projets.....***

La CLDR est globalement satisfaite de la mise en œuvre du PCDR. Quelques « flops » (projets non mis en œuvre, abandonnés ou dont la mise en œuvre n'a pas satisfait).ont néanmoins été pointés.

Le projet « préRAVeL ligne 106 » se dégage nettement comme le projet phare du PCDR.

Différentes propositions de projets /thèmes à aborder dans la prochaine ODR ont été formulés.

En outre, il ressort également la volonté de mieux intégrer les projets les uns aux autres.

Enfin, La CLDR a également mis en avant que le PCDR 2011-2021, par son nombre important de projets « de grosse ampleur » et de pilotage communal, a rendu certaines phases de travail moins propice à l'implication citoyenne, à la co-construction.

Pour le prochain PCDR, la CLDR demande de veiller à un meilleur équilibre entre les projets « de grosse ampleur et de pilotage communal » et des projets de plus petite ampleur financière mais demandant une mobilisation citoyenne.

### ***La dynamique participative...***

D'une manière générale la dynamique de la CLDR a bien été maintenue durant toute la période de la mise en œuvre du PCDR, avec toutefois une intensité variable.

Suite à une chute de fréquentation entre 2016 et 2018, la CLDR a été « re-dynamisée » en 2019 (nouvelle appel à candidature). Vingt nouveaux membres ont rejoint la dynamique, ce qui a permis d'aborder plus facilement la mise en œuvre des derniers projets mais également le bilan du PCDR en vue de l'enclenchement d'une nouvelle ODR.

### ***La communication....***

La CLDR insiste sur l'importance d'améliorer la communication et la visibilité de la dynamique et des projets.

Ce moment charnière de bilan préparatoire à une nouvelle opération est idéal pour mener cette réflexion sur la communication.